



2018-2020

STRATÉGIE MUSICALE D'OTTAWA

Table des matières

Une trame sonore pour une ville d'envergure planétaire	2
Pourquoi une stratégie musicale?	3
Priorités	3
Forces et défis locaux	5
Contexte	6
Soutenir la stratégie de développement économique d'Ottawa	6
Méthodologie	7
Vision	9
Principes directeurs	10
Recommandations	11
Recommandations pour la Ville d'Ottawa	12
Recommandations pour l'industrie de la musique	17
Phase 1 Implementation Plan (2018)	19
Phase 2 Implementation Plan (2019-2020)	22



Une trame sonore pour une ville d'envergure planétaire

Ottawa est en pleine transformation. Alors que l'architecture spectaculaire des nouvelles stations de train léger sur rail prend forme, il devient évident qu'Ottawa aura une tout autre apparence, et ce, très bientôt.

D'ambitieux projets de réaménagement au parc Lansdowne, aux cours Bayview, à La Nouvelle Scène, au Studio du Théâtre CentrepoinTE et au Centre des Arts Shenkman ainsi que le projet d'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et de réaménagement de la Cour des arts ont déjà permis d'offrir de nouveaux endroits pour travailler et jouer, en plus de porter une vision audacieuse des possibilités offertes ici. Une nouvelle Bibliothèque centrale, le campus d'hôpital, et le réaménagement des plaines LeBreton contribueront à renforcer la réputation bien méritée d'Ottawa qui est citée parmi les villes offrant la meilleure qualité de vie.

Si vous vivez à Ottawa ou si vous étiez présents lors des célébrations d'Ottawa 2017 marquant le 150^e anniversaire du Canada, vous savez que la ville est le théâtre de choses excitantes. On y sent une confiance, une créativité et un sentiment d'appartenance renouvelés.

Et cette assurance a une trame sonore.

Dans les pages qui suivent, nous décrivons une stratégie triennale (2018 à 2020) visant à soutenir la croissance de notre industrie de la musique émergente ainsi qu'à dynamiser notre ville grâce à la musique. Ce sont les prochaines étapes importantes de nos efforts visant à faire d'Ottawa une ville de musique d'envergure planétaire.

Pour débiter, nous formulons deux hypothèses fondamentales :

1. Ottawa ne serait pas où elle est aujourd'hui sans sa communauté musicale. Nos musiciens, promoteurs, entrepreneurs, éducateurs, organisateurs et autres professionnels, trop souvent sous-payés, voire non payés, ont travaillé extrêmement fort pour faire connaître Ottawa comme un

endroit permettant de vivre des expériences musicales novatrices, excitantes et diversifiées. Ces expériences – du Bluesfest RBC Banque Royale, l'un des plus gros festivals de musique d'Amérique du Nord, au Electric Pow Wow, une soirée populaire qui met la culture autochtone à l'avant-scène – ont fourni la trame sonore pour une ville qui, aujourd'hui, est en train de prendre sa place à titre de centre créatif de classe mondiale.

2. Si Ottawa veut atteindre son plein potentiel créatif, elle doit disposer d'une scène musicale florissante, où les artistes et les entrepreneurs prospèrent et qui pourra être reconnue facilement par les gens à l'extérieur d'Ottawa. Les exemples que sont Drake à Toronto et Arcade Fire à Montréal démontrent la capacité de la musique de créer simultanément un sentiment de fierté local et une renommée mondiale. Aujourd'hui, l'identité d'Ottawa, sa culture, sa vie nocturne ainsi que sa réputation à l'étranger, changent. Et la musique est l'un des outils les plus puissants pour propulser ce changement positif.



Hey Buster à Kundstadt Sports/Marvest (photo : Gilles Vezina, courtoisie de Marvest)

Pourquoi une stratégie musicale?

De plus en plus de villes au Canada et à l'échelle du globe ont réalisé des investissements stratégiques afin de devenir des « villes musicales ». Celles-ci sont définies au sens large comme étant [traduction] « des collectivités de différentes tailles qui ont une économie musicale dynamique dont elles font activement la promotion¹ ».

Selon Music Canada, une bonne approche offre un rendement des investissements impressionnant. On parle entre autres :

- de générer des retombées économiques;
- de favoriser un tourisme musical;
- de renforcer l'image de marque de la ville;
- d'attirer et de retenir des talents et des investissements à l'extérieur de l'industrie de la musique;
- de favoriser le développement culturel et la croissance artistique;
- de renforcer le tissu social.

En effet, que ce soit en enrichissant les vies grâce à l'enseignement de la musique et à la capacité de faire de notre ville un endroit fantastique pour sortir la nuit, ou bien par la création d'un sentiment d'appartenance et le renforcement de l'image de marque d'Ottawa à l'échelle mondiale, la musique est un catalyseur social, économique et culturel formidable.

Ottawa offre déjà une mosaïque d'activités musicales riches et excitantes. Toutefois, comme le rapport intitulé Tisser la toile du secteur musical d'Ottawa le révélait en 2015, l'industrie de la musique émergente de la région fait face à des défis de taille, notamment l'absence de certains types d'entreprises musicales et de salles de concert.

Par ailleurs, et possiblement l'élément le plus important, plusieurs ont l'impression que l'industrie de la musique d'Ottawa n'est pas connectée aux réseaux plus vastes de la musique, des affaires et du gouvernement. C'est notamment pour combler cette lacune que la présente stratégie a été conçue.

Compte tenu des avantages liés à un écosystème musical plus robuste, le rôle de la Stratégie musicale d'Ottawa est d'élaborer une feuille de route indiquant la façon dont la ville d'Ottawa peut bâtir sur ses forces et aborder les défis d'une façon qui libère le potentiel musical afin de tirer le meilleur de notre collectivité.

Cette stratégie élargit le rôle actuel de l'administration municipale qui est de soutenir la musique locale en offrant des subventions pour les artistes, les organisations et les festivals, en présentant de la musique locale dans des lieux appartenant à la Ville comme le Théâtre CentrepoinTE et le Centre des Arts Shenkman, ainsi qu'en présentant des programmes axés sur la musique et les musiciens par l'intermédiaire de l'équipe des Arts communautaires et de l'Engagement social.

La stratégie est axée sur la création d'un environnement qui soit, dans l'ensemble, « favorable à la musique » — un environnement où les entreprises musicales de toutes les tailles et de tous les types, des salles de spectacles aux studios en passant par les fabricants, peuvent prospérer. Cet objectif est en harmonie avec les nouvelles priorités en matière de développement économique de la Ville, qui comprennent le soutien des industries culturelle et créative, dont le secteur de la musique est un élément essentiel.

L'industrie de la musique en chiffres

1.2 milliard

retombées économiques annuelles totales des spectacles de musique dans l'économie de l'Ontario. Comprennent des contributions de 432,4 millions de dollars en taxes à tous les ordres de gouvernement⁵.

1 milliard

dépenses annuelles dans de petites salles, aux concerts et dans les festivals à Melbourne, en Australie, soutenant 116 000 emplois équivalents temps plein⁶.

800 millions

retombées économiques annuelles liées au tourisme musical à Austin (Texas).

315 millions

retombées économiques annuelles du festival South by Southwest à Austin.

Priorités

La présente stratégie met principalement l'accent sur le développement de l'industrie musicale commerciale d'Ottawa, qui est sous-développée si on la compare avec les autres villes canadiennes de taille semblable⁷.

En poursuivant cet objectif, il faut toutefois tenir compte du fait que l'industrie de la musique n'est pas facile à définir et qu'elle est intimement liée au secteur sans but lucratif et aux activités communautaires. Par exemple, le secteur des concerts comprend des salles détenues autant par des entités privées que publiques ainsi que des festivals sans but lucratif et des festivals à but lucratif. Et, par ailleurs, une grande partie des activités des scènes locales sont animées par des idéaux communautaires et la participation bénévole plutôt que par le profit.

L'organisation de la musique à l'échelle locale signifie que bon nombre des stratégies visant à soutenir l'industrie commerciale doivent chercher à développer l'écosystème dans son ensemble, ce qui offre une vaste gamme d'avantages économiques, sociaux et culturels.

Industrie ou industries de la musique?

Historiquement, l'expression « industrie de la musique »

» ou « milieu de la musique » renvoyait à l'industrie du disque. Cependant, de nos jours, l'industrie de la musique représente une vaste gamme de secteurs interreliés qui, en plus de la production, de la distribution et de la vente d'albums, comprend aussi le secteur des concerts et des festivals, l'éducation, la fabrication d'instrument, le développement de logiciels et de matériel de musique, les médias, le tourisme, etc.

Certains universitaires ont fait valoir que plutôt que d'utiliser « industrie de la musique », il serait plus approprié de parler des « industries de la musique » pour décrire ce vaste éventail d'activités, et cela évite que les intérêts d'un secteur supplantent ceux des autres secteurs.

Par souci de simplicité, la présente stratégie utilisera l'expression « industrie de la musique » au singulier, et ce, même si notre conception de cette industrie est fondée sur un point de vue qui considère qu'il s'agit d'un ensemble d'industries qui, fondamentalement, s'axent autour de la musique.

Rôles clés au sein de l'industrie de la musique

Les emplois au sein de l'industrie de la musique d'Ottawa comprennent les suivants, et les participants de cette industrie occupent souvent plusieurs rôles :

- les musiciens et les compositeurs;
- les gérants et les imprésarios;
- les éditeurs;
- les producteurs et les propriétaires de studio;
- les promoteurs de spectacles;
- les ingénieurs du son et autres techniciens;
- les propriétaires de salle;
- les organisateurs de festival;
- les propriétaires d'espaces de répétition;
- les propriétaires de maison de disques et les détaillants de musique;
- les professeurs de musique;
- les fabricants d'instruments et les détaillants;
- les graphistes, les photographes et les cinéastes;
- les développeurs de technologie;
- les administrateurs (y compris les représentants du Local 417 de l'International Alliance of Theatrical Stage Employees et du Local 180 de la Musicians' Association of Ottawa-Gatineau)



Forces et défis locaux

Chaque ville de musique a des forces sur lesquelles elle peut bâtir et des défis à relever. Voici certaines des principales forces d'Ottawa et des principaux défis à relever recensés dans le rapport Tisser la toile du secteur musical d'Ottawa et dans le cadre de consultations de groupe de réflexion.

Forces

- Industrie des festivals exceptionnellement active
- Solide noyau d'activités musicales et d'organiseurs de spectacles de musique à l'échelle locale
- Institutions nationales comprenant des orchestres de renommée mondiale
- Population d'amateurs de musique locaux jeune, instruite et en croissance
- Importantes scènes de musique francophone et anglophone
- Relation avec la Ville de Gatineau
- Entrepreneurs émergents
- Excellentes ressources pédagogiques sur la musique
- Talents d'auteur-compositeur et talents musicaux de classe mondiale
- Certaines petites salles uniques bien établies
- La proximité de Toronto et de Montréal offre des occasions

Défis

- Peu de salles de taille intermédiaire de grande qualité (de 500 à 1 500 places)
- Nombre peu élevé d'entreprises musicales bien établies (p. ex. gérants, imprésarios, éditeurs)
- Rares connexions avec les grands centres de l'industrie (p. ex. New York, Los Angeles)
- Manque de connaissance de l'industrie du côté des artistes et des entreprises
- Absence d'une source d'information unique de grande envergure pour la diffusion des nouvelles et des événements touchant le monde de la musique
- Le public n'est pas toujours au rendez-vous lorsqu'il n'est pas question de festival ou d'institutions majeures
- La proximité de Toronto et de Montréal pousse certains talents locaux à s'exiler



Contexte

Annoncé par le maire, Jim Watson, lors du lancement de l'édition 2017 des Prix Juno, ce projet est le point culminant des efforts déployés dans plusieurs services de la Ville et dans l'industrie musicale locale elle-même.

En 2012, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé le Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture (2013-2018). L'une des mesures recommandées consistait à cibler les industries culturelles d'Ottawa, à les relier en groupes économiques émergents et à relier ce secteur au monde des affaires, à l'entrepreneuriat et au groupe économique des industries créatives. L'industrie de la musique est un secteur qui a été choisi pour faire l'objet d'un développement ciblé.

En guise de première étape, en octobre 2013, la Section des initiatives et du développement culturels de la Ville a organisé une rencontre réunissant des chefs de file de l'industrie locale de la musique. Cette rencontre a incité un groupe d'entreprises du secteur de la musique à chercher à obtenir du financement auprès du nouveau Fonds ontarien de promotion de la musique de la province en vue d'établir le profil des industries locales de la musique.

Le rapport final intitulé [Tisser la toile du secteur musical d'Ottawa : Profil des industries de la musique à Ottawa](#) a été publié en 2015. Le rapport conclut que, si la région d'Ottawa grouille d'activités et compte de nombreuses ressources dans le domaine de la musique, elle n'est pas à la hauteur quand il

s'agit d'atteindre son plein potentiel économique.

Le rapport proposait trois recommandations :

1. la création d'un organisme dirigé par des représentants de l'industrie, pour regrouper les différents acteurs du milieu musical local;
2. l'élaboration d'une stratégie musicale municipale, en collaboration avec l'industrie, pour établir un plan de croissance qui soit clair; et
3. la nomination d'une personne-ressource pour la musique, au sein de l'administration municipale, pour agir à titre d'agent de liaison auprès de l'industrie.

La première de ces recommandations s'est traduite par la mise sur pied de la Coalition de l'industrie de la musique d'Ottawa (CIMO), à l'automne 2015. La CIMO est un organisme à but non lucratif formé de membres et constitué en société qui rassemble les membres de l'industrie locale, mène des programmes indépendants destinés aux artistes et aux entreprises, et travaille en collaboration avec la Ville pour réaliser des projets menant à l'atteinte d'objectifs communs.

S'inspirant des consultations menées auprès des chefs de file de l'industrie, à l'échelle locale et nationale, et profitant de l'élan qu'avait suscité la

planification de l'édition 2017 des Prix Juno, les portefeuilles du développement économique et culturel de la Ville ont établi un partenariat avec la CIMO au printemps 2017 pour élaborer une stratégie musicale.

Soutenir la stratégie de développement économique d'Ottawa

En juin 2017, la Direction du développement économique et de la planification à long terme a transmis au Conseil municipal les dernières nouvelles concernant la stratégie de développement économique intitulée Stratégie des partenariats pour l'innovation, ainsi qu'un aperçu des principaux projets et des priorités jusqu'à la fin du mandat du Conseil. Le rapport met l'accent sur les industries culturelles et créatives, dont l'industrie de la musique, considérée comme des éléments clés de l'économie d'Ottawa. Le développement de cette stratégie musicale est l'un des premiers éléments importants du programme de développement économique de la Ville.



Méthodologie

Pour être sûre que l'industrie locale soit le moteur de la stratégie musicale, la Ville d'Ottawa a fait appel à la CIMO pour constituer un groupe de travail formé de chefs de file de l'industrie de la région, réaliser un processus de consultation auprès de l'ensemble de l'industrie et élaborer une stratégie.

Groupe de travail

Le moteur derrière ce processus est un groupe de travail réunissant 15 personnes qui sont des chefs de file reconnus sur la scène musicale locale et des personnes issues d'industries connexes.

Les membres du groupe de travail se sont réunis en juillet 2017 pour établir la vision à long terme (voir page 13) de la Ville d'Ottawa en tant que ville de musique. Ils ont mené des consultations auprès de groupes de discussion en août puis se sont réunis à nouveau en septembre afin de formuler un ensemble de recommandations qui sont au cœur de cette stratégie.

Sondage sur l'industrie

La CIMO et la Ville d'Ottawa ont élaboré un sondage en ligne pour recueillir des commentaires d'un plus grand nombre de participants, notamment des amateurs et des consommateurs de musique. Le sondage avait été conçu pour fournir de la rétroaction sur l'énoncé de vision et sur les premières recommandations du groupe de travail, ainsi que pour recueillir des données repères afin d'évaluer le succès de la stratégie à court et à long terme.

Les membres du groupe de travail :

- Martin Arseneau (Réseau Ontario)
- Erin Benjamin (Music Canada Live)
- Michael Crockatt (Tourisme Ottawa)
- Jon Evenchick (LIVE! On Elgin)
- Adella Khan (Ottawa Beat)
- Philippe Lafrenière (Souljazz Orchestra)
- Jeff Leiper (Conseiller municipal pour Kitchissippi)
- Trevor Mason (DJ Mace / Carivibe)
- Robin Moir (Musicians' Association Local 180)
- Andrew Peck (Glebe BIA)
- Mark Russett (Newcap Radio)
- Shawn Scallen (Spectrasonic)
- Jesse Stewart (Université Carleton)
- Kelly Symes (Festival of Small Halls)

Groupes de discussion

En tout, 10 groupes de discussion représentant chacun un secteur en particulier ont examiné des moyens de concrétiser la vision du groupe de travail consistant à faire d'Ottawa une ville de musique. Voici les secteurs représentés :

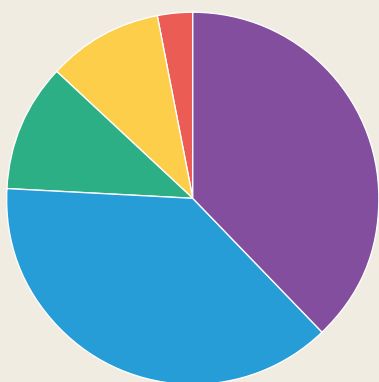
- Artistes
- Divers services de la Ville d'Ottawa
- Organismes de financement
- Musique sur scène (salles de spectacle, festivals, promoteurs)
- Gestionnaires, producteurs et studios
- Médias
- Professeurs de musique
- Magasins de disques
- Conseil d'administration de la CIMO
- Secteur privé

Faits saillants du sondage

Le sondage a été réalisé du 31 octobre au 14 novembre 2017.

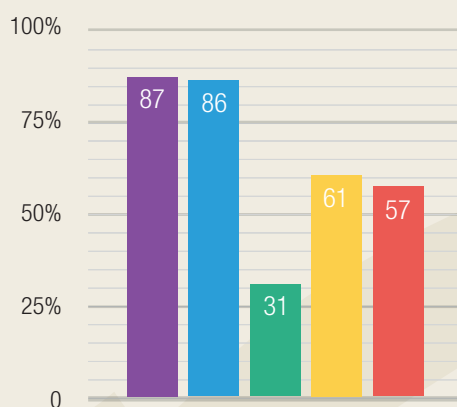
Quelque 1,134 réponses ont été obtenues, fixant le taux de participation à 87 %.

Un résumé de la participation



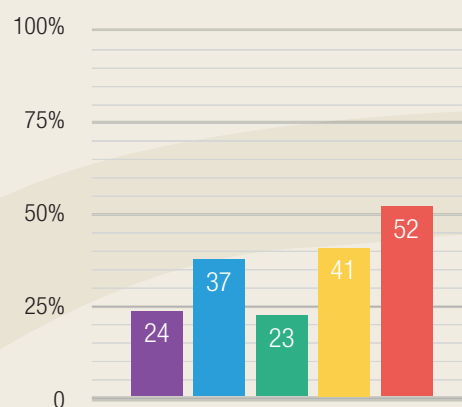
- 38% — Artistes
- 38% — Amateurs de musique
- 11% — Autres professionnels de l'industrie (gestionnaires, agents artistiques, promoteurs, etc.)
- 10% — Autres (administrateurs, photographes, blogueurs, etc.)
- 3% — Formateurs

Les points forts



- 87% — des amateurs de musique connaissent au moins une personne qui travaille dans l'industrie de la musique
- 86% — des répondants croient que la Ville d'Ottawa devrait investir dans la musique
- 31% — des répondants vont voir au moins 20 spectacles de musique par année
- 61% — des répondants assistent à des spectacles donnés par des artistes locaux tout le temps ou la plupart du temps
- 57% — des répondants estiment qu'il est important que leur station de radio diffuse de la musique d'artistes locaux

Les points à améliorer



- 24% — des répondants pensent qu'il est possible de vivre décemment de la musique à Ottawa.
- 37% — des répondants considèrent que le milieu de la musique est diversifié et inclusif
- 23% — des répondants pensent que la musique locale tire avantage du statut d'Ottawa à titre de capitale nationale
- 41% — des répondants affirment qu'il est quelque peu difficile d'être au courant de l'actualité en ce qui a trait à la musique locale
- 52% — des répondants croient que la promotion de la musique locale est insuffisante



Vision

En juin 2017, le nouveau groupe de travail sur la stratégie musicale s'est penché sur l'élaboration d'une vision pour la Ville d'Ottawa, à titre de ville de musique. On a demandé aux 15 membres du groupe d'imaginer ce à quoi Ottawa pourrait ressembler en 2030 à la suite de la mise en œuvre d'une stratégie musicale efficace.

Les énoncés suivants émanent de ce processus. Ils correspondent aux objectifs globaux de notre stratégie et permettent la formulation des recommandations ci après. Ils témoignent d'une vision idéale de l'avenir d'Ottawa et non pas de la réalité d'aujourd'hui.

Nous sommes en 2030.

La musique fait indéniablement partie de l'image de marque d'Ottawa.

Notre ville est reconnue partout au Canada et dans le monde entier comme un lieu de prédilection pour les nouveaux talents musicaux, un endroit stimulant où faire carrière dans la musique, une destination de choix pour les concerts et un lieu où la musique est un élément clé du développement de la ville.

Les résidents d'Ottawa reconnaissent et soulignent l'importance de la musique.

Partout en ville, les résidents sont fiers de contribuer au statut de ville musicale qu'est Ottawa. Ils partagent le succès des artistes

locaux. Ce sont des consommateurs informés et avides d'une musique diversifiée, qu'elle soit en direct ou enregistrée.

On peut gagner très bien sa vie en faisant de la musique.

La musique locale offre une variété de perspectives de carrières enrichissantes et attrayantes sur le plan financier. On retrouve une collectivité florissante de musiciens, professionnels et entrepreneurs qui travaillent à plein temps et qui œuvrent en tant que fervents défenseurs, éducateurs, collaborateurs et mentors.

L'éducation musicale fait partie du quotidien.

Il est généralement admis que l'éducation constitue la base d'une carrière et du développement des auditoires. Les résidents d'Ottawa peuvent clairement envisager une voie qui les mènera à une carrière à plein temps dans le domaine de la musique. Quel que soit leur âge, ils peuvent développer leur talent musical et étudier la musique, de manière formelle et informelle.

Ottawa est respectée comme étant la ville musicale la plus inclusive au monde.

Les obstacles ont été éliminés afin de garantir

une égalité des chances aux femmes, aux Autochtones, aux nouveaux Canadiens, aux personnes handicapées, aux francophones et aux personnes racialisées, allosexuelles, transgenres, et aux autres communautés auparavant marginalisées.

Les lieux de spectacles ancrent la scène musicale florissante d'Ottawa et son économie nocturne.

Il existe un réseau viable de lieux de spectacles de tailles différentes qui encouragent pour stimuler le développement des talents locaux à toutes les étapes de leurs carrières. Ottawa est une ville où les artistes doivent s'arrêter lorsqu'ils établissent le calendrier de leurs tournées. Les organisateurs ont la chance de pouvoir faire venir en ville de célèbres artistes en tournée. Ce large éventail de salles de spectacles offre toute l'année aux résidents d'Ottawa une variété de musique jouée sur scène lors de concerts qui peuvent s'adresser à tous les âges, et se terminer tôt ou tard dans la nuit.

Plusieurs médias coopèrent pour cultiver l'image de marque d'Ottawa comme ville musicale.

They take pride in discovering and promoting new talent. Campus, public and private radio broadcasters are recognized as the engine that drives this sophisticated and integrated approach: they offer a graduated system that connects artists to broader audiences as they develop; they work with promoters to build the local live scene; and they inspire audiences to get engaged.

L'industrie de la musique locale est organisée et visible.

Elle fonctionne de façon collective afin de promouvoir la ville à l'échelle nationale et internationale comme incubateur pour le développement artistique et la production musicale, et comme destination viable pour les tournées. L'industrie fait valoir les meilleurs artistes d'Ottawa lors d'événements musicaux importants et de conférences. La CIMO est un chef de file reconnu dans l'industrie, à l'échelle locale et dans toute l'Amérique du Nord.

La musique locale est une ressource par excellence pour le milieu des affaires.

D'autres secteurs tels que l'industrie du jeu, le cinéma et la technologie de pointe voient

une valeur tangible dans cette collaboration avec l'industrie de la musique locale. Les groupes de gens d'affaires de quartier et les chambres de commerce parlent de la valeur de la musique et agissent comme catalyseurs en établissant un partenariat entre la musique et les autres secteurs.

Le statut de capitale d'Ottawa fait toute la différence.

Ottawa a acquis un avantage unique en tissant des liens avec des institutions nationales emblématiques telles que le Centre national des Arts, le Musée des beaux-arts du Canada et d'autres grands musées et galeries.

La Ville montre la voie.

En encourageant le développement d'une ville musicale et en équilibrant les besoins de l'industrie et de ses résidents, l'administration municipale est louée comme un chef de file mondial. Elle travaille en étroite collaboration avec les dirigeants du secteur afin d'activer pleinement ses ressources musicales, de combler les principales lacunes et d'éliminer les obstacles.

Réunion stratégique du groupe de travail

Souligner le caractère unique de la scène musicale bilingue d'Ottawa, dans toutes ses formes et sa diversité, du passé, du présent et de l'avenir.

Reconnaître la valeur de la musique en tant que moteur économique et catalyseur de la croissance.

Multiplier les occasions de collaboration au sein de l'industrie, au delà de l'industrie, et entre l'industrie et le gouvernement.

Éliminer les obstacles pour stimuler la participation maximale et créer de nouvelles possibilités.

Miser sur nos points forts pour créer une identité musicale solide, unique et qui se démarque sur la scène mondiale.



Recommandations

Pour mener à bien la mise en œuvre de la stratégie musicale, la Ville d'Ottawa devra travailler en collaboration avec les acteurs de l'industrie de la musique et les organisations connexes, de même qu'avec les organismes de soutien de la région. Les recommandations formulées à cet égard se divisent en deux catégories : les recommandations s'adressant à la Ville d'Ottawa, et celles s'adressant à l'industrie locale de la musique.

Les assises de cette approche synergique ont été établies à l'été 2017 lors de nombreuses conversations entre les représentants de la Ville d'Ottawa, divers intervenants de l'industrie de la musique et les acteurs intéressés du milieu des affaires en général. Il importe de réaliser la stratégie en temps opportun pour profiter de l'élan acquis.

En vue d'assurer une mise en œuvre efficace et en temps opportun, nous avons classé les recommandations en fonction de la phase 1 et de la phase 2 de la stratégie. Nous proposons de mettre en œuvre les recommandations appartenant à la phase 1 en 2018, et celles appartenant à la phase 2 en 2019 et 2020, car elles nécessitent davantage de consultation et de planification.

Après une période de trois ans, la Ville devrait rendre publics les résultats de la mise en œuvre de la stratégie. Le rapport devrait décrire l'élaboration d'une phase de suivi sur la stratégie en vue de concrétiser la vision.

Recommandations pour la Ville d'Ottawa

Soutenu par l'investissement octroyé par la Ville pour la stratégie musicale, le groupe de travail encourage la Ville à jouer un rôle de premier plan afin de mettre en œuvre les recommandations suivantes :

Recommandations pour la phase 1 (P1)

La phase 1 comprend sept grandes recommandations à mettre en œuvre en 2018. Ces recommandations permettront de jeter des bases solides pour la croissance.

Recommandation P1.R1 : Établir un poste d'agent de développement de la musique

La création d'un poste d'agent de la musique est une pratique exemplaire courante pour favoriser le développement des villes musicales et que l'on observe notamment à Toronto et à London, en Ontario. Un agent de la musique doit posséder des connaissances approfondies sur l'industrie locale de la musique, sur l'industrie en général, de même que sur les méthodes de travail propres à l'hôtel de ville.

Le groupe de travail recommande à la Ville d'Ottawa d'envisager des options afin de créer un poste à temps plein pour un agent de développement de la musique qui sera appelé à agir à titre de spécialiste en la matière pour la Ville et d'agent de liaison auprès de l'industrie de la musique. Ce poste à temps plein devrait être en place d'ici 2020.

Le groupe de travail estime qu'il est essentiel que la Ville dispose d'un agent de développement de la musique à temps plein qui travaillera en collaboration avec un groupe établi de l'industrie (la CIMO) [voir la recommandation P1.R2] afin de tirer parti de son large éventail de ressources sur la musique.

En plus de faire office de principale personne-ressource, l'agent de développement de la musique devrait encadrer les projets prioritaires énumérés dans la liste ci-dessous.

Dans l'intervalle, étant donné qu'aucun poste à temps plein ne sera créé en 2018 et que la stratégie musicale doit être mise en œuvre immédiatement, le groupe de travail recommande de confier les tâches énoncées ci-dessous à l'agent de développement, Industrie culturelle, actuellement en poste qui possède une expertise sur l'industrie de la musique.

Cela permettrait de définir les projets à court terme, dans le cadre du plan de travail élargi (60 % pour la musique) de l'agent de développement, Industrie culturelle, avec l'appui des Services de

développement économique et de planification à long terme, s'il y a lieu :

- travailler de concert avec l'industrie afin de mettre en œuvre la stratégie musicale d'Ottawa;
- constituer un inventaire des ressources musicales de la Ville et formuler des recommandations afin que celles-ci s'alignent sur la stratégie;
- assurer une collaboration constante entre l'industrie de la musique, la Direction des services des règlements municipaux et la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique de la Ville d'Ottawa afin de promouvoir l'adoption de politiques favorables à la musique (voir la recommandation P1.R3);
- chercher des occasions d'élargir ou de promouvoir l'éducation musicale afin de concrétiser la vision;
- acquérir une expertise sur les programmes de financement offerts par les secteurs public et privé pour les musiciens, les entreprises et les organisations musicales de la région, et travailler de concert avec la CIMO pour assurer le soutien de la scène musicale d'Ottawa;
- nouer des relations étroites avec les acteurs de l'industrie et du secteur privé;
- établir un partenariat avec la Ville de Gatineau afin d'approfondir la collaboration;
- offrir des conseils et du soutien aux entrepreneurs en ce qui a trait aux règlements municipaux et à l'approbation des permis;
- travailler de concert avec la CIMO pour veiller à ce que l'industrie musicale d'Ottawa soit représentée lors de conférences et de missions commerciales.

P1.R1: Concrétiser la vision

- montrer la volonté de la Ville de jouer un rôle de premier plan;
- nommer un ambassadeur pour établir l'image de marque musicale d'Ottawa, à l'intérieur et à l'extérieur de la ville;
- favoriser la croissance des scènes de spectacles musicaux en nommant un partenaire et champion qui travaillera auprès des entreprises de l'industrie de la musique, dans le but d'atténuer les lourdeurs administratives à l'échelle municipale;
- prévoir des mesures pour établir un pont entre le milieu musical, les intérêts commerciaux et les institutions nationales.

Recommandation P1.R2 : Offrir un financement opérationnel et pluriannuel à la CIMO

Au cours des deux dernières années, la CIMO s'est imposée comme un pilier à la fois essentiel et efficace pour l'industrie locale de la musique. Cet organisme a en effet réussi à attirer plus de 180 membres, à défendre activement les intérêts de l'industrie et à réaliser une série de programmes favorisant le perfectionnement professionnel et l'expansion des exportations pour l'industrie locale. La CIMO a de surcroît facilité la mise en place du Programme de microsubventions de la musique d'Ottawa de 2017, et elle a réussi à obtenir des fonds d'autres organisations, notamment d'organismes nationaux et provinciaux.

Dans le but d'appuyer la réalisation continue du mandat de la CIMO et d'appuyer l'organisme à titre de partenaire principal de la Ville pour la mise en œuvre de la stratégie musicale d'Ottawa, le groupe de travail recommande à la Ville d'Ottawa d'investir un montant annuel de 100 000 \$, au cours des trois prochaines années, pour aider la CIMO à mettre en œuvre la stratégie. Le groupe de travail présente cette recommandation en ayant conscience que la poursuite de ce financement sera soumise à l'approbation du Conseil municipal suivant les procédures budgétaires annuelles. Au terme de cette période de trois ans, la CIMO procédera à un examen afin de déterminer les investissements et les stratégies nécessaires pour favoriser la croissance et le développement de l'industrie de la musique.

En plus d'offrir ses services actuels – qui incluent notamment des activités de défense des intérêts, du perfectionnement professionnel et des programmes d'expansion des exportations –, la CIMO travaillera de concert avec l'agent de développement de la musique et d'autres employés municipaux pour mettre en œuvre la stratégie musicale d'Ottawa. Pour ce faire, la CIMO sera appelée à représenter l'industrie – ou à coordonner sa représentation – dans le cadre de discussions réglementaires et d'autres initiatives de la Ville.

P1.R2: Concrétiser la vision

- appuyer l'objectif d'accroître la visibilité et la capacité de l'industrie locale de la musique;
- appuyer les artistes locaux et les entrepreneurs en musique pour qu'ils puissent vivre de la musique grâce à l'offre d'activités de perfectionnement professionnel et d'expansion des exportations;
- favoriser l'éducation des spectateurs de la région grâce à l'organisation d'initiatives locales (p. ex. programme de microsubventions, remise de prix);
- favoriser la croissance d'une industrie et d'un milieu de la musique qui soient à la fois inclusifs et diversifiés;
- promouvoir l'image de marque d'Ottawa à titre de ville musicale.

Recommandation P1.R3 : Promouvoir un environnement réglementaire favorable à la musique

Un environnement réglementaire favorable à la musique est essentiel à la croissance continue de l'industrie de la musique d'Ottawa.

La mise en place d'un tel environnement nécessite la collaboration des services municipaux responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des règlements qui régissent les entreprises et les activités en lien avec la musique, de même que des travaux de consultation continus avec l'industrie de la musique. Ces autorités municipales jouent un rôle important pour permettre aux entreprises locales du secteur de la musique de prospérer et de contribuer à la collectivité environnante.

L'instauration récente d'une relation de collaboration entre l'industrie de la musique et la Direction des services des règlements municipaux des Services de protection et d'urgence constitue un excellent point de départ. Le groupe de travail recommande d'approfondir cette relation pour veiller à ce que les autorités municipales tiennent compte des besoins des intervenants de l'industrie de la musique dès les premières étapes de l'élaboration de programmes, de politiques et de projets d'infrastructure.

Au fur et à mesure que les autorités municipales travaillent à la mise en place d'un environnement réglementaire favorable à la musique qui s'aligne sur la stratégie musicale, elles doivent envisager la

prise de mesures particulières, comme l'adoption du principe de l'agent de changement (voir ci-dessous), lequel vise à décrire la musique en employant des termes tels que « contrôle acoustique » plutôt que « bruit », la recherche d'occasions de favoriser les salles de concert sur le plan de la planification stratégique, et l'offre de permis de stationnement aux musiciens dans les aires de chargement.

Agent de changement

Le principe de l'agent de changement sert à préserver les lieux de concert existants et à limiter les plaintes au sujet du bruit, surtout dans les secteurs où ces lieux se retrouvent à proximité des nouveaux projets de construction résidentielle. L'agent de changement a souvent la réputation de privilégier les salles de concert plutôt que les nouveaux ensembles résidentiels, toutefois, il impose le fardeau de l'atténuation du bruit à la partie qui s'installe dans le secteur. En conséquence, lorsqu'un entrepreneur planifie une nouvelle construction résidentielle à proximité d'une salle de concert, c'est à lui que revient la responsabilité de prendre des mesures d'atténuation du bruit pour les résidents; dans le cas inverse, il revient plutôt à la nouvelle salle de concert de prendre des mesures de contrôle acoustique.

Le principe de l'agent de changement est une politique déjà acceptée à San Francisco (États Unis), à Victoria (Australie) et à Londres (Royaume-Uni). Ce principe fait également partie intégrante des efforts de protection des lieux de concert et de promotion des activités musicales à Toronto et à Londres (Royaume-Uni).

Permis de stationnement dans les zones de chargement pour les musiciens

Dans le but de faciliter le chargement et le déchargement des équipements lourds, certaines municipalités, dont Hamilton (Ontario), Austin, Seattle et Nashville (États Unis) ont créé des zones de chargement pour les musiciens lorsque les salles de concert se trouvent dans des secteurs achalandés.

À Ottawa, il serait possible de créer un permis spécial de stationnement semblable à ceux déjà en vigueur pour le stationnement sur rue, comme le

permis de stationnement et la carte d'identité pour entreprise, ou encore le permis de stationnement pour les bénévoles. Le permis de stationnement pour musiciens dans les zones de chargement serait remis aux utilisateurs par les salles de concert autorisées pour une période précise et un besoin particulier.

P1.R3: Concrétiser la vision

- **montrer la volonté de la Ville de jouer un rôle de premier plan;**
- **soutenir la musique comme choix de carrière en facilitant la création et la gestion d'entreprises dans le secteur de la musique;**
- **soutenir l'expansion du réseau de lieux de concert grâce à la création d'un environnement plus favorable à la musique;**
- **réunir divers services de l'administration municipale pour qu'ils collaborent sur des questions clés.**

Recommandation P1.R4 : Intégrer la musique dans les stratégies de développement économique et de tourisme

Le tourisme et la croissance des industries créatives et culturelles font dorénavant partie des priorités pour le développement économique de la Ville d'Ottawa. La musique est un puissant vecteur de développement pour ce secteur.

La musique est un secteur important des industries créatives et culturelles, autant seule qu'au sein d'autres secteurs, puisqu'elle est utilisée pour les films, la télévision et l'animation, entre autres. Le groupe de travail approuve donc la reconnaissance que la Ville accorde à la musique à titre d'élément clé de sa stratégie globale sur les industries créatives.

La musique est également devenue un aspect important des stratégies en matière de tourisme dans différentes villes aux quatre coins du monde. À l'instar de la cuisine du terroir, la scène musicale offre l'expérience locale et authentique que les touristes de la nouvelle génération recherchent. Tourisme Ottawa devrait donc travailler en collaboration avec l'industrie de la musique pour trouver des moyens stratégiques

d'intégrer la musique d'Ottawa aux initiatives de marketing et de développement.

Il conviendrait de tenir compte des recommandations suivantes pour optimiser l'apport de la musique au développement économique et au tourisme :

- **Tourisme Ottawa devrait travailler de concert avec la CIMO afin de définir les secteurs pour lesquels il serait pertinent d'inclure la musique dans un créneau ou un groupe de produits. Dans l'immédiat, Tourisme Ottawa pourrait inclure des prestations musicales auxquelles assister dans la région dans son bulletin électronique « Quoi faire ce week-end à Ottawa! », par exemple.**
- **En partenariat avec les intervenants, dont Tourisme Ottawa, les Services de développement économique et de planification à long terme devraient veiller à la promotion de la culture musicale dans la région afin d'appuyer les grandes initiatives d'établissement de l'image de marque de la Ville (pour attirer les talents et les investissements, par exemple).**
- **Les intervenants en développement économique (Tourisme Ottawa et Investir Ottawa, entre autres) devraient chercher des occasions d'inclure l'industrie locale de la musique lorsqu'ils réalisent des investissements à l'appui de leurs priorités stratégiques. Ils devraient par ailleurs accorder une attention particulière aux grands projets susceptibles de tirer profit de l'ajout d'un aspect musical. Voici quelques exemples d'investissements : la création d'un trajet sous le thème du patrimoine musical de la région, ou encore d'une application cartographique sous le thème de la musique qui recense les lieux de concert et les options de transport en commun.**

P1.R4: Concrétiser la vision

- **accentuer l'aspect musical de l'image de marque d'Ottawa à l'extérieur de la Ville;**
- **promouvoir Ottawa comme une ville où il est possible de vivre de la musique.**

Recommandation P1.R5 : Réserver davantage d'espaces municipaux pour la musique

Il est impératif qu'Ottawa dispose d'un large éventail d'espaces accessibles et abordables pour la tenue de spectacles et d'autres activités musicales (répétitions, éducation) pour s'imposer à titre de ville musicale. La Ville devrait donc se pencher sur des moyens rentables de stimuler la création, l'amélioration et l'accessibilité des espaces musicaux de la région, qu'ils soient publics ou privés. Le premier pas dans cette direction serait de réserver davantage d'espaces municipaux pour la musique.

Bien que la Ville d'Ottawa possède et exploite déjà des lieux haut de gamme pour la tenue de spectacles de musique, notamment le Centre des Arts Shenkman et le Théâtre CentrepoinTE, elle devrait néanmoins élargir son éventail d'espaces musicaux et tirer profit d'espaces sous-utilisés ou moins traditionnels (des centres communautaires, des parcs, des bibliothèques ou des scènes mobiles, par exemple) pour présenter sa propre programmation musicale ou pour les mettre à la disposition des promoteurs, des musiciens et d'autres organisateurs qui ont besoin d'un lieu à la dernière minute, d'un horaire flexible, d'un atelier ou encore d'un lieu de répétition. Le groupe de travail recommande donc à la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations de travailler en collaboration avec la CIMO afin de cerner et d'examiner de nouveaux lieux potentiellement propices à la musique, puis de les rendre accessibles pour soutenir la croissance de l'industrie de la musique.

P1.R5: Concrétiser la vision

- **promouvoir la musique comme un élément essentiel de l'image de marque d'Ottawa et offrir davantage d'occasions aux résidents de découvrir la musique de la région et d'en profiter;**
- **offrir davantage d'occasions aux musiciens de gagner leur vie en pratiquant leur art (voir la recommandation P1.R5);**
- **élargir le réseau de lieux de concert pour favoriser l'essor du milieu musical;**
- **favoriser l'inclusion en offrant davantage d'occasions de prestation musicale à un plus grand éventail de participants;**
- **démontrer le leadership et la volonté de la Ville envers le milieu musical**

Recommandation P1.R6 : Embaucher davantage de musiciens de la région

Un grand nombre de musiciens, établis et émergents, provenant de tous les genres habitent à Ottawa. La Ville a donc un rôle important à jouer pour faire en sorte que ces artistes puissent jouer sur scène.

Dans le cadre de ses fonctions, l'agent de développement de la musique sera donc appelé à collaborer avec les responsables des différents services de la Ville d'Ottawa afin d'établir des budgets visant l'embauche de musiciens de la région lors de la tenue d'événements publics et d'activités internes de la Ville d'Ottawa. Tout musicien offrant une performance dans le cadre d'une activité de la Ville devrait, à tout le moins, recevoir une rémunération suivant le barème établi par la Fédération canadienne des musiciens, selon ce qu'il convient.

P1.R6: Concrétiser la vision

- promouvoir la musique comme un élément essentiel de l'image de marque d'Ottawa et offrir davantage d'occasions aux résidents de découvrir la musique de la région et d'en profiter;
- encourager l'essor des musiciens de la région et soutenir la musique comme choix de carrière pour gagner sa vie;
- démontrer le leadership et la volonté de la Ville envers le milieu musical

Recommandation P1.R7 : Renforcer la sécurité dans les lieux dédiés à la musique

La création d'espaces musicaux à la fois sécuritaires et accueillants pour les artistes et les spectateurs constitue un élément important des travaux visant à favoriser une participation accrue de l'industrie locale de la musique à l'économie.

Les employés et les bénévoles qui travaillent lors

de la tenue de festivals à Ottawa ont déjà reçu une formation sur les agressions sexuelles. Afin d'appuyer davantage la création d'espaces musicaux sécuritaires, la Ville devrait consulter des spécialistes en la matière – comme Prévention du crime Ottawa, le projet SoundCheck et la CIMO – pour offrir une formation comparable aux lieux de concert qui en font la demande. Elle pourrait par ailleurs offrir une certification de sécurité (éventuellement par l'intermédiaire de la CIMO) aux lieux dont le personnel a suivi la formation.

P1.R7: Concrétiser la vision

- appuyer l'inclusion au sein du milieu musical;
- aider notamment les artistes féminines qui se sentaient auparavant menacées dans les espaces musicaux à poursuivre une carrière musicale;
- soutenir la création d'un réseau de lieux de concert de grande qualité.

Phase 2 Recommandations

Les recommandations relatives à la phase 2 devraient être mises en œuvre en 2019 et 2020.

Recommandation P2.R1 – Soutenir la création d'un fonds pour l'avancement de la musique à Ottawa

L'industrie locale de la musique compte un grand nombre d'organismes passionnés qui travaillent activement à la mise sur pied de projets pour combler les lacunes et corriger les problèmes au sein de l'écosystème musical d'Ottawa.

L'apport de petits investissements stratégiques dans ces projets permettra d'appuyer des solutions « faites à Ottawa ». Ces investissements permettront par ailleurs aux organismes d'atteindre une certaine maturité, ce qui leur donnera accès à des programmes offrant un financement plus important,

comme la Foundation Assisting Canadian Talent on Recordings et le Fonds ontarien de promotion de la musique (FOPM), d'une valeur de 15 millions de dollars.

À cette fin, le groupe de travail recommande à la Ville d'investir un montant annuel de 25 000 \$ dans un fonds – sous réserve de l'approbation du budget annuel par le Conseil municipal – pour la création ou l'expansion de projets locaux visant à renforcer l'écosystème musical et l'industrie de la musique d'Ottawa.

Administré par la CIMO, le fonds octroierait des subventions annuelles, approuvées par un jury, à des organismes cherchant à créer ou à développer des programmes qui enrichissent l'écosystème musical d'Ottawa. Le fonds servira à appuyer les initiatives locales à but non lucratif en lien avec la musique.

Voici des exemples de projets proposés lors des séances de consultation auprès des intervenants :

- liste centralisée des activités et des nouvelles musicales;
- salles de spectacle de rechange;
- innovations axées sur les données, comme une application cartographique sous le thème de la musique;
- initiatives de collaboration avec les médias

P2.R1: Concrétiser la vision

- Cette recommandation appuie possiblement tous les énoncés de vision.

Recommandation P2.R2 : Soutenir la création d'un gala de remise de prix et d'un panthéon de la musique pour le milieu musical d'Ottawa et de Gatineau

Pour rendre hommage à l'histoire musicale d'Ottawa et souligner l'apport des vedettes de la région, la Ville devrait nouer un partenariat avec la CIMO et la Ville de Gatineau, dans le but de créer un gala de remise de prix et d'un panthéon de la musique pour les artistes d'Ottawa et de Gatineau.

La tenue d'un gala de remise de prix annuel offrirait une occasion unique de conférer une plus grande visibilité aux artistes établis et émergents, de mieux faire connaître l'industrie locale de la musique et de reconnaître l'apport des principaux acteurs du milieu. Le gala offrirait en outre une tribune pour honorer les artistes intronisés au nouveau panthéon de la musique de la région.

Étant donné qu'il est préférable de confier la gestion d'un tel gala aux professionnels de l'industrie, le groupe de travail recommande à la Ville d'Ottawa d'appuyer la mise sur pied de la première édition de ce gala, par l'entremise d'un financement, d'un appui non financier, ou encore de possibilités de commandite par d'autres industries.

Le groupe de travail recommande par ailleurs à la Ville d'étudier la possibilité de créer un panthéon de la musique dans un lieu permanent appartenant à la ville, ou encore en collaboration avec d'autres partenaires. Citons, par exemple, Bibliothèque et Archives Canada et le Centre national des Arts.

P2.R2: Concrétiser la vision

- reconnaître, encourager et appuyer l'excellence au sein de l'industrie locale;
- créer une tribune pour accroître la visibilité des artistes locaux à l'extérieur de la région;
- montrer qu'Ottawa est une ville musicale dynamique au passé, au présent et au futur;
- permettre aux résidents de mieux connaître la musique de la région;
- soutenir les organismes de l'industrie locale de la musique;
- donner l'occasion au milieu des affaires de participer.

Recommandation P2.R3 – Étudier la possibilité d'aménager une salle de type « boîte noire »

D'après les observations, l'un des obstacles à l'essor d'Ottawa à titre de ville musicale est l'absence d'une salle de taille moyenne (capacité d'environ 1 000 personnes) de grande qualité au centre-ville.

Afin d'obtenir une flexibilité optimale pour le plus grand nombre de personnes possible, il est recommandé d'opter pour le style dit « boîte noire », puisqu'il s'agit d'un format idéal pour optimiser le potentiel de la salle. En effet, ce format permet non seulement d'accueillir un public assis ou debout, mais également de configurer les lieux pour un large éventail de types de spectacle.

La Ville devrait donc étudier la possibilité d'aménager un tel espace; pour ce faire, elle peut soit transformer un espace déjà en sa possession, soit prévoir l'espace dans le cadre d'un nouveau projet de construction. Pour réduire les coûts et assurer l'utilisation continue de l'espace, la Ville pourrait envisager un partenariat avec un consortium d'entreprises du milieu de la musique, puisque cela permettrait de partager les coûts et de gérer une programmation continue.

P2.R3: Concrétiser la vision

- aider la Ville à tracer la voie à suivre;
- appuyer la mise sur pied d'un réseau de lieux de concert de grande qualité.

Recommandations pour l'industrie de la musique

Compte tenu de la volonté de la Ville d'investir dans l'industrie de la musique et de l'atmosphère positive qui s'est dégagée de la série de consultations menées auprès des groupes de discussion, le groupe de travail recommande aux intervenants de l'industrie de la musique de participer activement à ce processus.

Le groupe de travail, qui estime que la manière la plus efficace de mobiliser les acteurs de l'industrie locale de la musique est de recourir à leur association, a adressé les recommandations suivantes à la CIMO. Sauf indication contraire, le groupe de travail suppose que le financement requis pour la mise en œuvre de ses recommandations provient de l'investissement annuel qu'il a recommandé à la Ville.

Recommandations pour la phase 1

La mise en œuvre est prévue en 2018.

Recommandation P1.R1 : Mener une campagne pour mobiliser de nouveaux membres

Pour mener à bien cette stratégie, la CIMO doit être en mesure de mobiliser et de représenter un grand nombre de musiciens, d'entrepreneurs et d'autres professionnels de la musique. Pour ce faire, elle devrait concevoir sans tarder une campagne dans l'objectif d'accroître sa visibilité, de grossir ses rangs et d'augmenter la diversité parmi ses membres.

P1.R1: Concrétiser la vision

- améliorer l'organisation et accroître la visibilité de l'industrie de la musique;
- promouvoir l'inclusion;
- aider celles et ceux qui aspirent à vivre de la musique.

Recommandation P1.R2 : Organiser régulièrement des forums de l'industrie

La CIMO devrait organiser des séances de discussion trimestrielles portant sur un sous secteur en particulier (p. ex. la musique en spectacle, les médias, l'éducation), de manière à poursuivre sur la lancée des conversations productives qui ont eu lieu cet été lors des séances de consultation. Ces forums serviront à tisser des liens, surtout entre les acteurs des scènes anglophone et francophone, à améliorer la communication au sein de l'industrie locale de la musique, à discuter des difficultés, à découvrir différentes occasions de collaboration et à mesurer le progrès de la stratégie musicale.

P1.R2: Concrétiser la vision

- soutenir de nombreux aspects de la vision en offrant des occasions d'échanger des connaissances, de collaborer et de résoudre des problèmes.

Recommandation P1.R3 : Concevoir une stratégie à long terme pour les groupes sous-représentés

La CIMO travaille déjà à coordonner un certain nombre d'entreprises afin d'accroître la participation des groupes sous représentés dans l'industrie de la musique (p. ex. l'Atelier pour femmes+ en technique de sonorisation). La CIMO devrait s'appuyer sur ces travaux et concevoir une stratégie à long terme visant à éliminer les obstacles qui freinent les groupes sous représentés. Ajoutons que cette stratégie s'aligne également sur la recommandation portant sur les investissements pour renforcer la sécurité dans les espaces musicaux.

P1.R3: Concrétiser la vision

- appuyer l'objectif de faire d'Ottawa la ville musicale la plus inclusive au monde.

Recommandations pour la phase 2

La mise en œuvre des recommandations pour la phase 2 aura lieu en 2019 et en 2020.

Recommandation P2.R1 : Tenir un gala de remise de prix pour le milieu musical d'Ottawa et de Gatineau

La CIMO devrait se servir du soutien financier offert par les Villes d'Ottawa et de Gatineau pour organiser un gala de remise de prix pour le milieu musical d'Ottawa et de Gatineau en partenariat avec d'autres acteurs de l'industrie. Diffusé à la télévision locale et sur Internet, le gala devrait servir à présenter les prestations d'artistes de la région, à introniser un nouveau membre au panthéon de la musique pour les artistes d'Ottawa et de Gatineau, de même qu'à remettre des prix dans diverses catégories, par exemple : artiste de l'année, artiste émergent de l'année, enseignant de musique de l'année, producteur de l'année, etc.

P2.R1: Concrétiser la vision

- permettre aux résidents de mieux connaître la musique de la région;
- soutenir les organismes de l'industrie locale de la musique;
- donner l'occasion au milieu des affaires de participer

Recommandation P2.R2 : Favoriser une plus grande collaboration entre les médias

La CIMO devrait organiser des rencontres avec les stations de radio communautaires, publiques et commerciales d'Ottawa, dans le but de créer un programme permettant aux artistes de la région qui remportent un certain succès à la radio communautaire d'être présentés à un auditoire plus large à la radio publique et commerciale.

P2.R2: Concrétiser la vision

- **accroître la visibilité des musiciens de la région à l'échelle locale;**
- **tirer parti du réseau médiatique local pour promouvoir des artistes et des entreprises du milieu musical de la région (p. ex. des promoteurs)**

Recommandation P2.R3: Promouvoir l'éducation musicale

Étant donné que l'éducation musicale joue un rôle fondamental dans la création de l'écosystème musical de la région, la CIMO devrait travailler de concert avec les éducateurs, les conseils scolaires, les collèges, les universités, les associations de l'industrie de la musique et les agents de développement de la musique afin de trouver des moyens novateurs de soutenir l'éducation musicale dans la région et de militer en faveur d'investissements accrus à l'échelle provinciale.

P2.R3: Concrétiser la vision

- **promouvoir l'éducation musicale à titre d'élément essentiel du quotidien des citoyens de tout âge.**

Recommandation P2.R4 : Administrer le fonds pour l'avancement de la musique d'Ottawa

La CIMO devrait administrer le futur fonds pour l'avancement de la musique à Ottawa décrit à la recommandation P2.R1. Ce fonds offrira des subventions annuelles aux organismes locaux sans but lucratif qui travaillent à combler les lacunes et à corriger les problèmes au sein de l'écosystème musical d'Ottawa. La CIMO devrait non seulement avoir l'entière responsabilité de l'administration du programme, mais également être en mesure d'octroyer des fonds à certains projets, en fonction des besoins de l'industrie à ce moment.

Voici des exemples de projets proposés lors des séances de consultation auprès des intervenants :

- **liste centralisée des activités et des nouvelles musicales;**
- **salles de spectacle de rechange;**
- **innovations axées sur les données, comme une application cartographique sous le thème de la musique;**
- **initiatives de collaboration avec les médias**

P2.R4: Concrétiser la vision

- **Cette recommandation appuie possiblement tous les énoncés de vision.**



Disco silencieux de Sonicity (photo : Chris Bricker, courtoisie de la Ville d'Ottawa)

Plan de mise en œuvre de la phase 1 (2018)

La phase 1 comprend sept recommandations clés de mise en œuvre par la Ville d'Ottawa en 2018 et trois recommandations clés de mise en œuvre par l'industrie de la musique. Ces recommandations serviront de base pour la croissance de l'industrie de la musique d'Ottawa.

N°	Recommandation	Responsabilité ¹⁰	Tâches prioritaires	Ressources nécessaires ¹¹
P1.R1	Établir un poste de responsable du développement musical	DGLCI	- Demander à l'agent de développement, Industrie culturelle, avec l'appui de la Direction du développement économique et de la planification à long terme (DDEPLT) au besoin, de collaborer avec l'industrie en vue de la mise en œuvre de la stratégie musicale de la Ville d'Ottawa. - Examiner de nouvelles façons de venir en aide à l'industrie de la musique par le biais de personnel d'appui en 2018, en collaboration avec la DDEPLT. - Inclure un examen du personnel d'appui dans le rapport au Comité et au Conseil au deuxième trimestre de 2019.	Existantes 60 % du plan de travail de 2018 de l'agent de développement, Industrie culturelle, en plus du soutien de la DDEPLT

N°	Recommandation	Responsabilité ¹⁰	Tâches prioritaires	Ressources nécessaires ¹¹
P1.R2	Fournir un financement opérationnel à la Coalition de l'industrie de la musique d'Ottawa	DDEPLT	- Superviser le dégagement de fonds pour la Coalition de l'industrie de la musique d'Ottawa (CIMO) approuvé par le Conseil dans le budget de 2018 (100 000 \$ en 2018). - Inclure le financement de la Coalition dans les budgets provisoires de la DDEPLT pour 2019 et 2020.	Existantes 100 000 \$/an à même le budget de la DDEPLT, sous réserve de l'approbation du Conseil municipal
P1.R3	Promouvoir un environnement propice à la musique	DGLCI	- Collaborer avec l'industrie et d'autres services municipaux, y compris la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, les Services de transport et les Services de protection et d'urgence en vue de promouvoir des politiques favorables à la musique. - Concevoir un programme (p. ex., permis de stationnement pour le chargement des équipements musicaux) afin de faciliter les activités de chargement sur rue des équipements lourds pour les musiciens travaillant dans des endroits ne disposant pas d'une aire de stationnement. - Examiner les possibilités d'encadrer l'enrichissement culturel dans une politique d'utilisation du sol.	Existantes
P1.R4	Intégrer la musique dans les stratégies de développement économique et de tourisme	DDEPLT	- Collaborer avec l'industrie pour examiner les moyens de faire de la musique d'Ottawa une partie intégrante des initiatives de développement et de marketing de Tourisme Ottawa. - S'assurer que la culture musicale de la Ville d'Ottawa est mise à profit pour appuyer de plus grandes initiatives visant à rehausser l'image de marque d'Ottawa (p. ex. attirer des talents et des investissements).	Existantes

N°	Recommandation	Responsabilité ¹⁰	Tâches prioritaires	Ressources nécessaires ¹¹
P1.R5	Rendre plus d'espaces municipaux accessibles pour la musique	DGLCI	- Repérer et évaluer d'autres lieux pouvant servir aux activités musicales (p. ex., centres communautaires, parcs, bibliothèques, scènes mobiles). - Mettre des installations et des infrastructures moins conventionnelles et moins utilisées de la Ville à la disposition de sa programmation musicale, ainsi que des promoteurs, des musiciens et des autres organisateurs, à titre de lieux de spectacle ou de répétition/travail instantanés ou flexibles.	Existantes
P1.R6	Embaucher plus de musiciens locaux	DGLCI	Promouvoir l'embauche de musiciens locaux pour animer régulièrement les événements publics et internes de la Ville d'Ottawa.	Existantes
P1.R7	Promouvoir des espaces musicaux plus sécuritaires	DGLCI	- Examiner la possibilité d'offrir une formation sur les agressions sexuelles aux propriétaires de salles de spectacle, en consultation avec Prévention du crime Ottawa, le projet SoundCheck et le CIMO. - Instaurer une certification de sécurité pour les salles de spectacle dont le personnel a suivi la formation.	Existantes
P1.R1	Mener une campagne d'adhésion	CIMO	Mettre sur pied une campagne pour rehausser le profil de la CIMO et recruter de nouveaux membres de tous horizons.	Communautaires
P1.R2	Organiser des tribunes régulières avec l'industrie	CIMO	Organiser des discussions trimestrielles régulières axées sur un sous-secteur précis (p. ex., musique en direct, média, éducation) pour favoriser l'établissement de relations et améliorer les communications dans le milieu.	Communautaires
P1.R3	Établir une stratégie à long terme pour les communautés moins bien desservies	CIMO	- Continuer à coordonner les activités visant à augmenter la participation chez les jeunes et les femmes dans l'industrie de la musique. - Développer une stratégie à long terme pour abolir les obstacles pour les communautés sous-représentées.	Communautaires

Plan de mise en œuvre de la phase 2 (2019-2020)

La phase 2 comprend trois recommandations clés de mise en œuvre par la Ville d'Ottawa en 2019 et 2020 et quatre recommandations clés de mise en œuvre par l'industrie de la musique.

N°	Recommandation	Responsabilité ¹	Tâches prioritaires
P2.R1	Appuyer la création d'un Fonds de développement de la musique à Ottawa	DDEPLT	Contribuer à financer en 2019 et 2020 les projets de création ou d'expansion qui renforcent l'écosystème et l'industrie de la musique.
P2.R2	Soutenir la création des Prix et du Panthéon de la musique d'Ottawa-Gatineau	DDEPLT	Fournir en 2019 et en 2020 du financement et du personnel pour appuyer la création des Prix de la musique d'Ottawa-Gatineau et du Panthéon de la musique d'Ottawa-Gatineau.
P2.R3	Envisager la création de salles de spectacle de taille moyenne de type « théâtre noir »	DDEPLT	- Envisager la création de salles de spectacle de taille moyenne de style « théâtre noir » soit dans le cadre d'un nouveau développement soit en donnant une nouvelle vocation à des édifices municipaux. - Établir un partenariat public-privé, dans lequel un consortium privé partage les coûts et la gestion de la programmation en cours, afin de réduire les coûts pour la Ville et de veiller à l'utilisation continue des installations.
P2.R1	Présenter une cérémonie annuelle de remise des Prix de la musique d'Ottawa-Gatineau	CIMO	S'allier à la Ville et à d'autres acteurs de l'industrie pour organiser la première cérémonie de remise des Prix de la musique d'Ottawa-Gatineau.
P2.R2	Favoriser la collaboration entre les médias	CIMO	Promouvoir la collaboration entre les chaînes de radio communautaires, publiques et commerciales d'Ottawa et créer une émission qui ferait connaître les artistes locaux à de plus vastes auditoires à la radio publique et commerciale.
P2.R3	Promouvoir l'éducation musicale	CIMO	Travailler de concert avec des éducateurs, des conseils scolaires, des collèges, des universités, d'autres associations de l'industrie de la musique et des responsables du secteur de la musique pour appuyer l'éducation musicale au niveau local et promouvoir une augmentation des investissements au niveau provincial.
P2.R4	Gérer le Fonds de développement de la musique à Ottawa	CIMO	Gérer le Fonds de développement de la musique à Ottawa en vertu de la recommandation intitulée « Appuyer la création d'un Fonds de développement de la musique à Ottawa ».

Footnotes

1. Voir The Mastering of a Music City: Key Elements, Effective Strategies, And Why It's Worth Pursuing (p. 10). [Lien](#) [en anglais seulement]
2. Fonds de création et de production
3. Programme de financement des arts
4. Programme pour les festivals d'arts et festivals culturels de grande envergure
5. *Live Music Measures Up: An Economic Impact Analysis of Live Music in Ontario*. [Lien](#) [en anglais seulement]
6. *The Mastering of a Music City: Key Elements, Effective Strategies, And Why It's Worth Pursuing* (p. 22). [Lien](#) [en anglais seulement]
7. Voir les données comparatives dans [Tisser la toile du secteur musical d'Ottawa](#)
8. Voir « Rethinking the Music Industry » par John Williamson et Martin Cloonan, dans *Popular Music* (mai 2007).
9. Voir The Mastering of a Music City: Key Elements, Effective Strategies, And Why It's Worth Pursuing (p. 14). [Lien](#) (en anglais seulement)
10. DDEPLT signifie Direction du développement économique et de la planification à long terme. DGLCI désigne la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations. CIMO signifie Coalition de l'industrie de la musique d'Ottawa.
11. Indique si les ressources « Existantes » de la Ville seront allouées ou si des ressources « Additionnelles » de la Ville sont nécessaires pour instaurer les mesures de 2018. « Communautaires » signifie que les ressources communautaires sont nécessaires pour la mise en œuvre.

Préparé par Spruce Creative et Face Value Communications en partenariat avec la Ville d'Ottawa et la Coalition de l'industrie de la musique d'Ottawa

